



**AFRICAN REINSURANCE CORPORATION  
SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE  
(AFRICA RE)**

**TEL : +234 - 1 - 266 3323 / 262 6660 - 3  
FAX : +234 - 1 - 266 8802 / 266 3282 / 262 6664  
E-MAIL : info@africa-re.com**

**PLOT 1679  
KARIMU KOTUN ST.  
VICTORIA ISLAND  
PMB 12765  
LAGOS, NIGERIA**

Honorables Délégués à  
l'Assemblée Générale de la  
Société Africaine de Réassurance

Date: 23 Juin 2005

Conformément aux dispositions de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2004.

Veillez agréer, Honorables délégués, l'assurance de ma très haute considération.

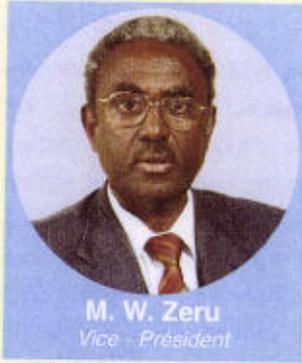
**MUSA S. AL NAAS**

Président du Conseil d'Administration  
et de l'Assemblée Générale

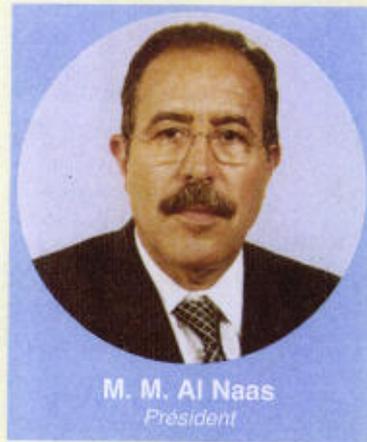
# S O M M A I R E

Déclaration du Président .....	4
Principaux Indicateurs Financiers.....	5
Gouvernance d'Entreprise.....	7
Environnement Economique et Commercial.....	8
<b>Opérations</b> .....	11
Production.....	12
Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes.....	12
Cessions Volontaires .....	12
Répartition Géographique .....	13
Répartition de la Production Par Branche.....	14
Autres Revenus.....	15
- Placements à long terme.....	15
- Revenus provenant de placements à court terme et d'autres sources.....	15
<b>Débours</b> .....	16
- Sinistralité.....	16
- Sinistralité par Centre de Production.....	16
- Commissions et charges .....	17
Résultats de l'Année de Souscription 2002.....	17
Résultats de l'Exercice Financier 2004.....	18
Affectation des Résultats .....	19
Rapport du Commissaire aux Comptes.....	21
Bilan Consolidé au 31 Décembre 2004 .....	22
Compte des Pertes et Profits Consolidés de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004 .....	24
Compte des Résultats Techniques Consolidés de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004.....	26
Résultats Techniques Consolidés par Branche: Exercice clos le 31 Décembre 2004.....	28
Etat Consolidé de l'Evolution du Capital : Exercice clos le 31 Décembre 2004 .....	29
Evolution de la Trésorerie (Cash-flow) Consolidee : Exercice clos le 31 Décembre 2004 .....	30
Notes Annexes aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004 .....	31
Résumé des Etats Financiers des Cinq Derniers Exercices.....	39

# Composition du Conseil d'Administration de l'Africa Re



M. W. Zeru  
*Vice - Président*



M. M. Al Naas  
*Président*



M. K. Selim



M. M. H. Seba



M. R. Lowe



M. A. Augusto



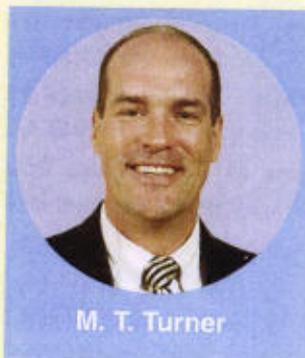
M. M. L. Naty



M. O. Maman



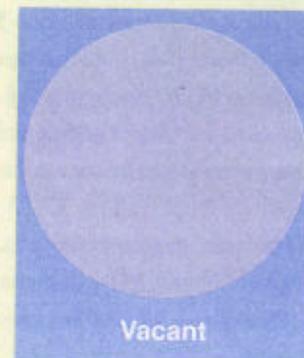
M. C. Karekezi



M. T. Turner



M. O. Bailey



Vacant

## ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Lamara LATROUS, M. Ahmed OULD SIDI BABA, M. Guillaume RAKOTOSON, M. Jean Kacou DIAGOU, Mme Aminata SAMAKE, Mme Amna Ali MOHAMED, M. Arthur N. YASKEY, M. Sylvestre GAZIAMODO, M. Thami EL-BARKI, M. Frederick MAGEZI, M. Zondo SAKALA



## Déclaration Du Président

Le 27<sup>ème</sup> Rapport Annuel du Conseil d'Administration présente les états financiers consolidés de la Société au titre de l'exercice 2004, qui comprennent le bilan au 31 décembre et le compte des pertes et profits au titre de l'exercice clos. En outre, il contient les résultats de l'année de souscription 2002, ceux des exercices précédents (1978 - 2001) ainsi que les comptes des exercices 2003 et 2004 non encore clos.

Par ailleurs, il fait état de l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de la période sous revue et contient le rapport du Commissaire aux Comptes.

Avec un bond de 50,95%, la Société a de nouveau enregistré une croissance remarquable qui s'est traduite par un chiffre d'affaires de 299,07 millions \$EU contre 198,12 millions \$EU en 2003. La réussite de l'opération d'augmentation du capital a permis de restructurer la couverture de rétrocession, raison pour laquelle le volume des primes cédées ne s'est pas accru dans les mêmes proportions que la production. Par conséquent, la prime conservée qui s'est chiffrée à 264,01 millions \$EU (2003: 164,23 \$EU) est en hausse de 60,76%, soit un ratio de rétention de 88,28%, contre 82,90% l'année précédente. Après les ajustements relatifs au mouvement des réserves, le volume des primes nettes acquises s'est élevé à 209,62 millions \$EU (2003: 142,10 millions \$EU). Par ailleurs, un montant de 121,69 millions \$EU a été payé au titre des sinistres nets de recouvrements (2003: 76,68 millions \$EU), tandis que les ajustements relatifs au mouvement des réserves pour sinistres en suspens ont porté le chiffre des sinistres encourus à 127,89 millions \$EU (2003: 87,17 millions \$EU). Après déduction des commissions qui se sont élevées à 64,49 millions \$EU, des charges d'un montant de 5,75 millions \$EU et des frais de gestion qui se sont chiffrés à 7,53 millions \$EU, la Société a enregistré un excédent de souscription de 3,96 millions \$EU (2003: 3,32 millions \$EU) qui a été transféré au compte des pertes et profits.



M. M. Al Naas  
Président

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources sont passés de 4,13 millions \$EU en 2003 à 7,74 millions \$EU, soit une progression de 87,41%. Quant aux intérêts sur les dépôts de réassurance, ils se sont établis à 1,68 million \$EU (2003 : 1,48 million \$EU), tandis qu'une perte de change matérialisée de 0,43 million \$EU a été enregistrée au titre de l'exercice, contre 0,19 million \$EU en 2003. En conséquence,

un profit de 12,94 millions \$EU a été réalisé au titre de l'exercice (2003: 8,73 millions \$EU). Il a ensuite été déduit de ce solde les charges non imputées au compte des résultats techniques d'un montant de 2,78 millions \$EU (2003: 2,23 millions \$EU), ce qui a donné lieu à un bénéfice net avant impôts de 10.155.369 \$EU. (2003: 6.502.492 \$EU).

L'excédent des revenus sur les charges des années de souscription 2003 et 2004 non encore closes, soit 140,97 millions \$EU (2003: 86,58 millions \$EU) a été reporté à nouveau au titre de la réserve pour risques en cours, conformément à la procédure comptable en vigueur. Par ailleurs, la réserve pour sinistres en suspens, y compris l'IBNR, était de 46,65 millions \$EU (2003: 40,45 millions \$EU) à la fin de l'exercice.

Les ajustements de conversion cumulés au titre de l'exercice ont donné lieu à un gain non matérialisé de 7,54 millions \$EU contre 13,55 millions \$EU en 2003, dont 3,72 millions \$EU (2003 : 6,27 millions \$EU) ont été déduits par transfert aux réserves techniques. A la date du 31 décembre 2004, les ajustements de conversion cumulés portés au bilan comme élément séparé des fonds propres, ont donné lieu à un gain de 4,03 millions \$EU contre 0,21 million \$EU à la clôture de l'exercice précédent.

Les fonds propres de la Société s'élèvent à 130,02 millions \$ EU au 31 décembre 2004, contre 94,08 millions \$ EU à la période correspondante de l'exercice 2003.

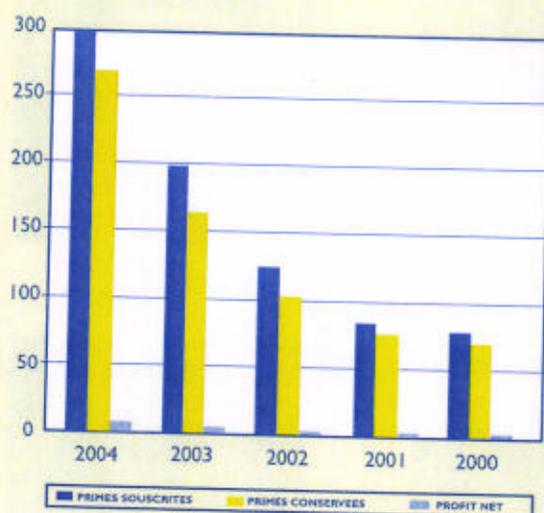
# Principaux Indicateurs Financiers



En '000 \$EU	2004	2003	2002	2001	2000
<b>RESULTATS</b>					
PRIMES SOUSCRITES	299.067	198.123	126.972	85.114	78.060
PRIMES CONSERVEES	264.006	164.232	104.267	75.512	71.718
PRIMES ACQUISES (NETTES)	209.621	142.104	88.250	66.163	67.121
PROFIT NET	9.650	6.502	5.709	5.540	4.281
<b>SITUATION FINANCIERE</b>					
FONDS PROPRES	130.023	94.077	62.840	51.617	50.049
ACTIF	476.316	331.155	215.851	164.057	150.243

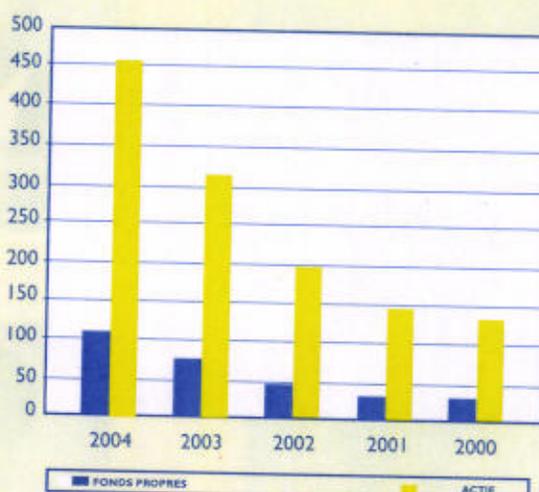
RESULTATS 2000 - 2004

En millions \$EU



RESULTATS 2000 - 2004

En millions \$EU



# Composition de la Direction de l'Africa Re



**M. Haile M. Kumsa**  
*Directeur Général Adjoint*



**M. Bakary Kamara**  
*Directeur Général*



**M. Isidore Kpenou**  
*Directeur de l'Administration  
Secrétaire de Société*



**M. A. G. Rovoaja**  
*Directeur des Opérations  
Centrales et de l'Inspection*



**M. Ganiyu Musa**  
*Directeur Finances &  
Comptabilité*



**M. Ike Uduma**  
*Directeur de l'Audit Interne*



**M. Moncef Manai**  
*Directeur Régional  
Casablanca*



**M. Ken Aghoghovbia**  
*Directeur Afrique de l'Ouest  
Anglophone et Risques Spéciaux*



**M. Béné B. Lawson**  
*Directeur Régional  
Abidjan*



**M. George Otieno**  
*Directeur Régional  
Nairobi*



**Mme E. N. Amadiume**  
*Directrice Régionale  
Maurice*



**M. Paul Ray**  
*Directeur Général  
Africa Re South Africa Ltd.*



Au cours de la période écoulée, le Conseil et la Direction se sont attelés à améliorer la gouvernance de la Société. Ainsi, en sus des rapports et comptes rendus habituels qui lui sont soumis à l'occasion de ses réunions, le Conseil a eu à se pencher sur deux documents de référence à partir desquels il a reformulé les principes généraux de gouvernance, revu certaines politiques et convenu de la création de commissions spécialisées à l'effet de l'assister dans ses tâches de définition des orientations stratégiques et de contrôle de la Direction. Une commission d'audit et des risques a été mise sur pied, comprenant trois administrateurs et dont la responsabilité couvre à la fois la sélection et la recommandation d'un commissaire aux comptes, la revue des états financiers avant leur adoption par le Conseil, l'évaluation du contrôle avec l'auditeur interne qui rend compte également au Directeur Général, l'analyse, la définition et la mitigation des risques. Cette commission se réunit au moins deux fois par an, à la veille des assises plénières du Conseil.

Par ailleurs, après le départ de certains administrateurs du Conseil, il a été convenu de reconstituer la commission des conditions de service du personnel élu, qui elle aussi comprend trois administrateurs dont le Vice-Président du Conseil. Ses termes de référence consistent en la définition de la politique générale de rémunération des membres de la Direction élus, la détermination/fixation des éléments du salaire de base et autres avantages.

Le Conseil peut enfin retenir de mettre sur pied autant de commissions que la situation et la gestion de l'entreprise l'exigent, ainsi que les textes l'y autorisent.

Au titre des tâches habituelles, il a adopté le rapport annuel 2003 qui a été soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires (26ème Réunion Annuelle), déterminé la valeur de l'action de la société sur la base des états financiers au 31 décembre 2003, sélectionné la firme Deloitte & Touche (Abidjan)

qui a été approuvée par l'Assemblée générale pour la vérification des états financiers 2004, renouvelé le mandat de M. Haile M. KUMSA en qualité de Directeur Général Adjoint, sur recommandation du Directeur Général, adopté le budget administratif et des ressources 2005, défini le programme de rétrocession 2005 en donnant à la Direction mandat de le finaliser selon les grandes lignes tracées au cours des débats.

Sans qu'il soit nécessaire de rendre compte de tous les sujets dont les administrateurs ont eu à connaître, il importe toutefois de mentionner le bon déroulement de l'opération d'augmentation/ouverture du capital, qui a rencontré un grand succès auprès des actionnaires actuels, qui détiennent à présent 80% des parts, au lieu des 50% initialement envisagés. La Direction et le Conseil voient dans ces participations plus accrues, malgré la modicité des moyens financiers des sociétés actionnaires et les politiques de désinvestissement de maints Etats membres, une marque de confiance, qu'ils s'évertueront à mériter encore davantage.

Au 31 décembre 2004, la Société comptait 133 employés originaires de 19 pays et répartis ainsi qu'il suit :

- 42 cadres dont 10 Directeurs et 32 Professionnels
- 72 employés des services généraux, et
- 19 travailleurs manuels

La Société Africaine de Réassurance qui continue d'être veillée par les agences internationales que sont Standard & Poor's et AM Best, a vu ses notes de solidité financière confirmées à BBB+ et A-respectivement. Elle dispose d'un site Internet [www.africa-re.com](http://www.africa-re.com) sur lequel les états financiers des trois derniers exercices sont publiés, ainsi qu'un ensemble d'informations relatives à l'actionariat de la Société, la composition du Conseil, ses dirigeants et les dernières publications de la revue le «Réassureur Africain».



## Environnement Economique et Commercial

L'année 2004 a été, de l'avis de nombreux économistes, celle du record de la croissance au cours des deux décennies passées, avec une progression du Produit Intérieur Brut mondial de l'ordre de 4%, ce en dépit d'un important renchérissement de la facture pétrolière, des fortes fluctuations monétaires – chute sans précédent du dollar par rapport à l'euro notamment – et d'une détérioration de l'environnement géopolitique (situation en Irak). Cette expansion est due en particulier à l'essor appréciable (+10%) du commerce mondial, phénomène qui a affecté toutes les régions du globe : 3,1% pour l'Amérique du Nord - 4,7% en Amérique du Sud - 3,2% en Afrique et 6% pour l'Asie du Sud. Seule la zone euro a enregistré un faible développement (1,8%), tandis que des pays tels que la Chine, la Russie et l'Inde ont vu leurs transactions progresser de 9,3% - 6,8% et 6,5% respectivement. La part de l'Afrique dans cet accroissement du commerce, bien qu'appréciable, s'expliquerait en partie par l'augmentation des cours de certaines matières stratégiques, en l'occurrence le pétrole et le gaz, bien que par ailleurs le prix du coton ait fortement baissé au cours de l'exercice sous revue.

Au sein du monde industrialisé, les Etats Unis ont une fois encore surclassé les autres pays avec un taux de croissance du P.I.B. de 4,4%, ce malgré la dégradation phénoménale de ses finances publiques, avec un déficit budgétaire représentant 3,6% du P.I.B. et une baisse des comptes extérieurs de 660 milliards \$EU. Cet exercice a en outre vu le redressement (+4%) de la deuxième économie (Japon), après une décennie perdue, grâce au formidable dynamisme du marché chinois qui consomme désormais près d'un tiers de la production nipponne. Il n'en demeure pas moins que la consommation intérieure chinoise elle-même est le principal levier de cette vitalité, par suite de la rentabilisation des entreprises et de la progression de l'emploi.

En somme, si la croissance a été molle dans la plupart des pays européens, le redémarrage de l'économie mondiale tient notamment à la vigueur des nations en développement, signe à la fois d'un dynamisme interne et de l'importance croissante des échanges entre ces nouveaux partenaires (Groupe des 20).

Ainsi, la part des échanges entre les pays du Sud est passée de 19% à 23% en moins d'une décennie.

L'Afrique, quant à elle, a vu sa part dans le commerce mondial baisser de deux tiers en 55 ans (1949-2004), en raison de facteurs tenant à :

- La concentration du commerce du continent dans des exportations de matières premières aux cours volatiles (café, cacao, bois, fer, cuivre, etc.) ; tandis que l'industrie ne représente que 28,5% des recettes d'exportations, contre 57% pour les minerais (y compris les matières énergétiques) et 14,5% pour les produits agricoles ; bien que quelques pays producteurs de pétrole tirent avantage du renchérissement de ce produit, la plupart des autres économies en pâtissent gravement ;
- La faiblesse concurrentielle des produits du continent, ce qui explique que des pays tels que le Libéria, le Gabon et le Cameroun par exemple aient perdu des parts de marché du bois et du caoutchouc au profit de la Thaïlande, du Viêt Nam, de la Malaisie et de l'Indonésie, nouveaux venus dans ces secteurs ;
- La destination principale des exportations africaines (49%) demeure l'Europe dont la croissance reste molle, tandis que les marchés en pleine expansion (Chine, Inde et autres pays d'Asie) n'achètent que 18% des produits de cette région ; et
- Le faible niveau du commerce intra-africain (10%), au lieu de 65% en Europe Occidentale, 50% en Asie, 40% en Amérique du Nord, 25% en Europe Centrale et Australe, et 16% en Amérique Latine.

Dans son ensemble, le continent bien qu'ayant enregistré le taux de croissance indiqué plus haut (3,2%), n'a pas atteint le niveau (5%) qui permet une réduction appréciable de la pauvreté, telle qu'annoncée par les Objectifs de Développement du Millénaire adoptés par l'Organisation des Nations Unies.

# Environnement Economique et Commercial



Cependant, même les pays pétroliers, malgré la hausse du prix du baril de brut ne figurent pas en tête du classement des performances économiques. Le Botswana, suivi de la Tunisie, de l'Afrique du Sud, de l'Ile Maurice, de la Namibie, du Ghana et du Burkina Faso, sans être de grands exportateurs de matières premières, sont en ce domaine les dragons du continent. En effet, même si l'or et le diamant figurent en bonne place dans les exportations de certains parmi eux, la Tunisie et l'Ile Maurice ne comptent essentiellement que sur leur main d'œuvre et leur savoir-faire. Toutefois, les violences et le fardeau de la dette, conjugués à la fin de l'Accord Multifibre dans le cadre de l'OMC n'augurent pas des jours meilleurs pour nombre de pays que pourtant tout promet à une expansion significative au cours des années à venir.

## Réassurance africaine et internationale

Si après les événements du 11 septembre 2001 et la crise financière de 2002, les taux, conditions et termes du marché international se sont durcis, plus d'un opérateur s'était attendu à voir dès le début de 2004 un adoucissement consécutif à l'amélioration des bilans et comptes finaux des réassureurs à la fin des exercices 2002 et 2003. Cependant, lors des renouvellements au 1er janvier 2004, la plupart des souscripteurs ont eu la satisfaction de reconduire leurs portefeuilles à des taux et termes presque identiques. Toutefois, au cours de l'année sous revue les coûts des couvertures en réassurance ont subi une baisse sensible, tandis que les conditions et termes devenaient plus souples, sans pour autant que les prédictions alarmistes d'une chute vertigineuse des prix proférées en début d'exercice se vérifient. La discipline des souscripteurs a permis de maintenir les taux à des niveaux techniquement adéquats. Les cyclones et autres tempêtes tropicales survenus au cours du 2e semestre de 2004, tant au Japon qu'aux Caraïbes et dans le Sud des Etats Unis d'Amérique, ont renforcé la conviction de tous les protagonistes que le moment n'était pas encore propice pour entamer un cycle baissier.

En somme, à part les réassureurs-catastrophes, la plupart des autres opérateurs escomptaient un ratio combiné se situant entre 35% et 85% pour les risques courts et entre 95% et 100% pour

les risques longs. Malgré les événements sus mentionnés, les premiers devraient connaître un taux moyen inférieur à 95%, ce par suite du retrait anticipé de nombre des réassureurs des branches catastrophes/événements naturels, entraînant une réduction de capacité ainsi que le nombre des opérateurs de ces risques.

L'Africa Re qui opère principalement (95% de son portefeuille) sur son marché domestique et accessoirement en Asie et au Moyen Orient, n'a pas subi les effets de ces périls en Extrême Orient et en Amérique, les Tsunamis du 26 décembre 2004 étant par ailleurs arrivés trop tard pour affecter les comptes de cet exercice.

Si le marché africain de l'assurance continue de ne représenter que 1,05% des primes brutes directes, sa part dans la réassurance mondiale elle s'élève à quelques 7,09%. C'est dire la forte dépendance des assureurs du continent vis-à-vis de la réassurance internationale. La portion la plus importante de la prime de réassurance provient des régions méridionale et septentrionale, en raison du niveau de développement plus avancé de pays tels que l'Afrique du Sud (25 milliards \$EU de primes directes toutes branches confondues), le Maroc (1,3 milliard \$EU), l'Algérie et la Libye (en raison des risques énergétiques). Le faible niveau de capitalisation, la complexité des risques ainsi que l'importance des sommes assurées expliquent le recours intensif ainsi fait à la réassurance.

Au cours des 5 dernières années, malgré la rentabilité des affaires africaines, plusieurs capacités ont été retirées du continent, en raison de la taille des acceptations et de la difficulté pour les méga réassureurs de réaliser d'importantes économies d'échelle. Ainsi, des opportunités ont été offertes aux réassureurs régionaux et locaux qui ont pu accroître leurs volumes de primes et diversifier davantage leurs portefeuilles tant au plan géographique qu'au titre des risques souscrits. En outre, le continent est peu sujet aux catastrophes et autres périls naturels, le taux de pénétration de l'assurance y est le plus bas dans le monde, tandis que la proximité des souscripteurs permet un service de meilleure qualité aux cédantes.



## Environnement Economique et Commercial

Toutefois, les opérateurs internationaux restent toujours actifs sur le continent, tant pour les couvertures en rétrocession que pour la garantie des risques de pointe et énergie. Sauf à renforcer très substantiellement leurs assises financières et à développer leur savoir-faire en ces domaines, les assureurs et réassureurs locaux seraient réduits à faire du fronting, encourageant par ce biais la délocalisation des risques et le flux de capitaux vers les grandes places de la réassurance internationale. C'est consciente de cet impératif que l'Africa Re a entrepris de se recapitaliser et d'apprêter son actionnariat et ses structures en vue d'accueillir de nouveaux investisseurs et d'intégrer les innovations que la mondialisation de l'activité de service impose.

Le Moyen-Orient et l'Asie du Sud, qui sont les autres zones d'opération de la Société, sont marqués :

- Pour le premier, par la faiblesse de la prime directe (0,42% du volume mondial en 2003), un niveau de cession en réassurance élevé (41% des primes directes), et d'intéressantes perspectives d'évolution, dont notamment la généralisation du Takaful (assurance islamique) et l'ouverture de pays tels l'Arabie Saoudite à l'assurance commerciale, offrant ainsi d'incalculables opportunités de développement pour tous les acteurs de ce marché avec un chiffre d'affaires escompté de 16 milliards \$EU à l'horizon 2010;
- Les pays du sous continent indien, la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie, qui sont les marchés sur lesquels l'Africa Re est symboliquement présente depuis une décennie, achètent plus souvent des traités proportionnels, même si la réassurance non proportionnelle s'y est répandue au cours des 3 derniers exercices.

L'Africa-Re, qui souscrit près de 5% de son portefeuille sur les marchés de ces deux régions, entend y développer ses relations d'affaires dans des limites raisonnables et appréciables à la fois, tant pour des raisons historiques que commerciales et économiques (rentabilité).

Au cours de l'exercice sous revue, la Société Africaine de Réassurance a décidé de créer une filiale en Afrique du Sud - African Reinsurance Corporation South Africa Ltd - ARCSA. Ce faisant, elle choisit de s'identifier au plus grand marché du continent et ainsi rassurer sa clientèle quant à sa fidélité et à la durée de son engagement, ce à un moment où d'autres le quittent pour ne revenir que lorsque le profit sera plus important.

Société de droit local, ARCSA, à la différence de la Société mère, est soumise au contrôle de la « Financial Services Board » - Autorité de tutelle des assurances - à l'instar de ce qui se pratique aux Etats Unis et dans certains pays européens tels que le Royaume Uni, le Portugal, la Finlande et le Danemark. La transparence de ses opérations n'en est ainsi que plus attestée. Le Conseil, la Direction et le personnel de l'Africa Re sont convaincus que la communauté des réassureurs gagnerait à voir les Autorités de tutelle de leurs zones d'opération réglementer les activités de réassurance. Cette innovation qui a débuté en Europe est désormais perçue par nombre de cédantes africaines comme une ardente obligation qui assurément renforcera davantage la confiance qui est le socle sur lequel sont bâties les relations d'affaires. Telle a été la conviction de la Société Africaine de Réassurance depuis plus d'une décennie, qu'elle souhaite voir partager par tous opérateurs en Afrique, ce afin de faire progresser davantage la cause de la bonne gouvernance et d'assurer l'ancrage de notre continent et de notre profession à la modernité économique.

# Opérations



Les résultats de l'exercice sous revue, notamment le chiffre d'affaires réalisé, les sinistres et autres charges de souscription sont analysés dans cette partie du rapport. Y sont également mis en lumière l'évolution des cessions volontaires et les efforts soutenus faits par la Société en vue d'en augmenter le volume, tout en restant fidèle à sa politique de souscription prudente. Grâce à sa structure décentralisée, avec le Siège principal à Lagos, une filiale, quatre bureaux régionaux et un bureau de souscription, elle a renforcé sa proximité avec ses cédantes pour répondre promptement et efficacement à leurs besoins.

Les acceptations sont classées ainsi qu'il suit :

- incendie et accident (risques techniques et automobile inclus) ;
- risques pétroliers ;
- maritime et aviation ; et
- vie.

Quant aux marchés, leur répartition répond à un souci d'efficacité et de renforcement du contrôle de la Direction. Ainsi :

- l'Afrique de l'ouest anglophone relève du Siège;
- l'Afrique francophone, ouest et centre, du bureau régional d'Abidjan ;
- le Maghreb est couvert par celui de Casablanca qui a également en charge le bureau de souscription du Caire ;
- l'Afrique du nord-est et le Moyen Orient sont gérés par Le Caire ;
- l'Afrique orientale et une partie de l'Afrique australe par le centre de production de Nairobi qui s'occupe également des affaires en queue de portefeuille de l'ancien bureau de contact de Johannesburg ;
- l'Afrique du sud et les marchés voisins sont du ressort de la filiale, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited ; et
- les îles africaines de l'Océan indien et l'Asie du sud sont couvertes par le bureau de Port Louis (Maurice).

Les affaires non africaines ou internationales sont souscrites par trois centres de production (Le Caire, Lagos et Port Louis).

Le tableau ci-après donne un aperçu des résultats de la Société.

DESCRIPTION (En 000 \$EU)	2004			2003		
	Brut	Retro	Net	Brut	Retro	Net
<b>PRODUCTION</b>						
Primes (nettes d'annulations)	299.067	35.061	264.006	198.123	33.891	164.232
Mouvement de la réserve pour risques en cours	(78.748)	(24.363)	(54.385)	(38.321)	(16.193)	(22.128)
Primes acquises	220.319	10.698	209.621	159.802	17.698	142.104
<b>DEBOURS</b>						
Sinistres payés	126.724	5.033	121.691	79.990	3.309	76.681
Mouvement de la réserve pour sinistres à payer	6.201	-	6.201	10.490	-	10.490
Sinistres encourus	132.925	5.033	127.892	90.480	3.309	87.171



# Opérations

## Production

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice 2004, soit 299,07 millions \$EU, est en hausse de 50,95% par rapport à 2003 (198,12 millions \$EU). Ce bond en avant tient essentiellement à un certain nombre de facteurs intervenus dans la zone Rand (qui génère 49,12% de la production de la Société), à savoir :

- un regain de confiance en l'Africa Re suite à la création de la filiale en Afrique du Sud, qui a donné lieu à une prime additionnelle de 42,30 millions \$EU aux coûts et conditions de 2003 ;
- l'appréciation de 15,6% du Rand qui s'est traduite par une augmentation de 21,88 millions \$EU du chiffre d'affaires ; et
- la mise en application de la législation sud africaine relative aux primes à recevoir qui a permis d'enregistrer une production additionnelle de 24,83 millions \$EU (20,95 millions \$EU aux coûts de 2003).

Les autres régions ont enregistré un taux de croissance cumulé de 11,48%.

Compte tenu de ce qui précède, le taux de croissance ajusté de la prime est 28,43% contre 44,23% en 2003.

## Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes

Ainsi qu'il ressort du graphique suivant, l'évolution de la production a été remarquable durant les trois

dernières années. Sur les dix derniers exercices, le taux de croissance moyen est de 20,32%.

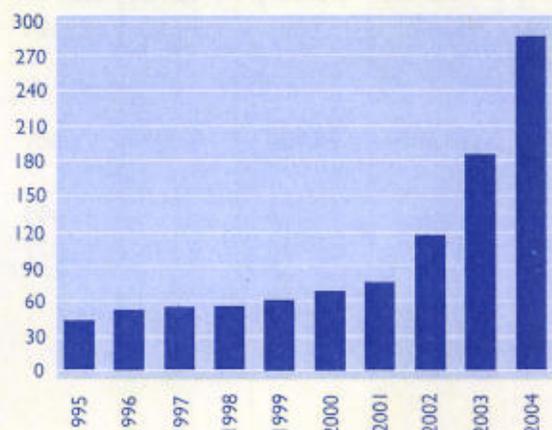
En sus des facteurs évoqués ci-dessus, le niveau de croissance élevé enregistré au cours des trois dernières années s'explique par :

- la souscription disciplinée adoptée par les acteurs du marché suite aux attentats du 11 septembre et à la crise des marchés boursiers, qui a conduit à une augmentation du volume des primes de réassurance ;
- la faiblesse du Dollar (l'unité de compte de la Société) qui a continué d'influer positivement sur le chiffre d'affaires, avec des gains de change équivalant à 7,88% de la prime brute (7,57% en 2003) ;
- les services accessoires apportés aux cédantes, en l'occurrence les programmes de formation sur mesure, l'assistance technique pour les risques spéciaux (y compris les études préparatoires), les séminaires annuels sur des thèmes aussi pertinents que la gestion de la réassurance Pétrole et Gaz, entre autres.

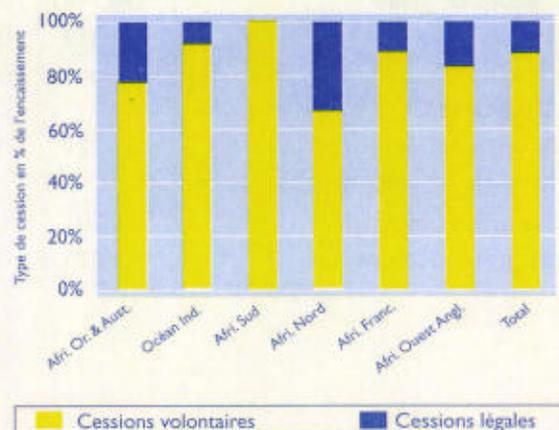
## Cessions Volontaires

L'objectif qui consiste à maximiser le volume des primes émanant de cette source est en train de se réaliser graduellement, car de 47,56% en 1994, la part des cessions volontaires dans le portefeuille de la Société est passée à 88,81% en 2004. Cette tendance positive témoigne de l'efficacité de l'action commerciale, l'Africa Re s'évertuant à compter de moins en moins sur la cession légale. Ci-après, une analyse comparative des performances réalisées en 2004 et 2003.

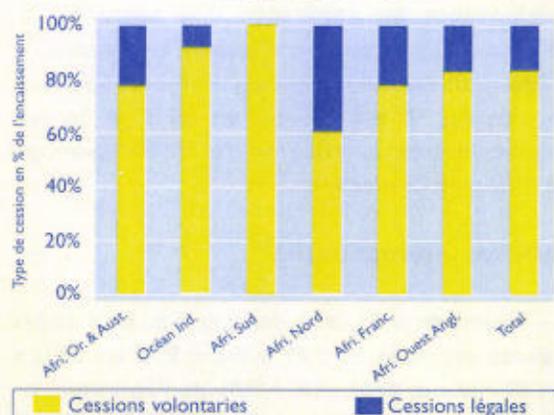
**EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES - En Millions \$EU**



**EXERCICE 2004**



## EXERCICE 2003



### Répartition Géographique

Au fil des ans, l'Africa Re s'est affirmée comme un réassureur de premier plan sur le continent, grâce notamment à l'efficacité des services fournis à ses clients qui privilégient la proximité avec les marchés locaux, et ses bonnes notations financières.

Cette partie du rapport fait l'analyse des performances de la Société par zone géographique.

#### Afrique Australe

Cette sous-région couverte par la filiale est constituée par les pays de la Zone Rand, le Mozambique, le Botswana et l'Angola. A l'instar des exercices précédents, elle a enregistré le chiffre d'affaires le plus élevé avec 146,89 millions \$EU (filiale et affaires en queue de portefeuille), soit 49,12% de la production globale. Ce résultat traduit une hausse de 138,40% par rapport à 2003, et tient aux raisons suivantes:

- la création de la filiale African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited qui a permis de consolider le statut de "réassureur approuvé" de la Société, ainsi que sa proximité avec les cédantes qui facilite le traitement des comptes;
- l'acceptation de la sécurité que représente Africa Re (South Africa) Ltd par les principaux courtiers et les cédantes du marché, à la suite de la localisation de ses opérations et de la confirmation des notations financières de la société mère.

#### Maghreb

Le chiffre d'affaires réalisé par les pays du Maghreb est de 38,49 millions \$EU, soit 12,87%

de l'encaissement global. Il est en progression de 7,71% par rapport à l'exercice 2003, du fait de:

- l'augmentation substantielle du volume des primes au Maroc qui est le fruit de l'action commerciale soutenue mais aussi des nouvelles opportunités offertes sur ce marché, et a permis de compenser la baisse de la production enregistrée en Algérie et en Libye avec la restructuration des programmes de réassurance;
- l'appréciation des monnaies nationales qui a donné lieu à un accroissement de 3,35% de la production.

#### Afrique Orientale

Par rapport à l'exercice précédent, l'encaissement réalisé par cette région, à savoir 27,08 millions \$EU est en hausse de 2,13% et représente 9,06% du chiffre d'affaires global. En dépit du relèvement considérable du niveau de production sur les autres marchés, cette progression reste modeste et tient à une perte substantielle de revenus au Kenya où des traités proportionnels jusque-là cédés par des partenaires de taille ont été passés en traités non proportionnels.

#### Afrique de l'Ouest Anglophone

Avec 25,57 millions \$EU, la part de cette sous-région dans la production totale est de 8,55% et correspond à une hausse de 15,73% par rapport à l'exercice précédent, qui tient à l'accroissement du volume des cessions en provenance des marchés nigérian et gambien notamment.

#### Afrique Francophone (Ouest et Centre)

Le chiffre d'affaires généré par cette localité s'élève à 24,77 millions \$EU, représentant 8,28% de l'encaissement total de la Société. Il traduit une augmentation de 24,43% par rapport à 2003, imputable à :

- l'accroissement du volume des primes émanant du Cameroun et du Sénégal suite à la croissance économique enregistrée par ces pays;
- l'appréciation de 7,21% du Franc CFA (arrimé à l'Euro) par rapport au Dollar.



# Opérations

## Iles Africaines de l'Océan Indien

La production réalisée par cette sous-région s'est accrue de 5,92% par rapport à 2003 pour atteindre 13,75 millions \$EU ou 4,60% du chiffre global, ce malgré :

- la décision de suspendre la souscription de nouvelles affaires facultatives dans l'assurance des biens devenue peu rentable à Maurice ;
- la dépréciation des trois monnaies locales, en particulier le Franc malgache et la Roupie mauricienne qui a donné lieu à une baisse de 10,95% de la production.

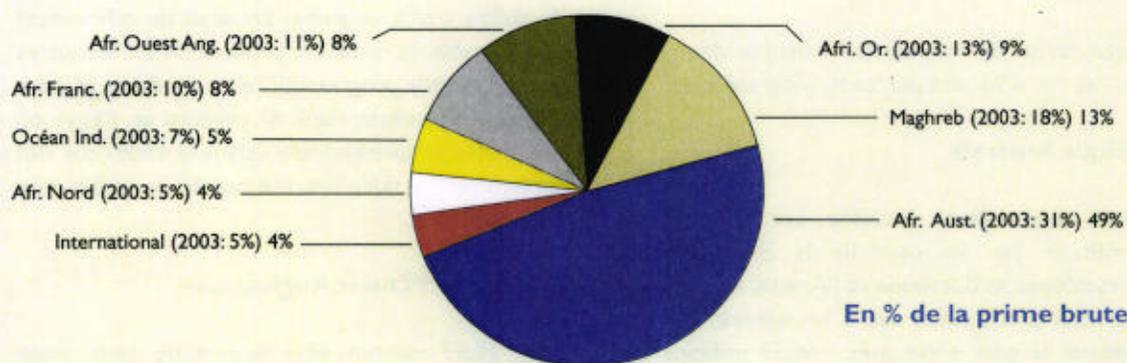
## Afrique du Nord-Est

Ce marché a généré une prime de 10,63 millions \$EU représentant 3,55% du chiffre d'affaires et

une hausse de 8,58% par rapport à 2003. Cette performance est attribuable à la proximité du bureau du Caire avec les cédantes. Un Accord de siège ayant été récemment signé avec les autorités égyptiennes, il est prévu d'en faire un bureau régional de plein exercice afin d'accroître davantage le niveau de production.

## Affaires Internationales

Le volume de production enregistré au titre de ces affaires est passé de 9,49 millions \$EU en 2003 à 11,89 millions \$EU, soit 3,98% de l'encaissement global et une progression de 25,31% (Moyen Orient, 31,01% et Asie du Sud Est, 14,77%) par rapport à l'exercice précédent. Cette amélioration traduit l'acceptation de l'Africa Re comme un réassureur crédible.



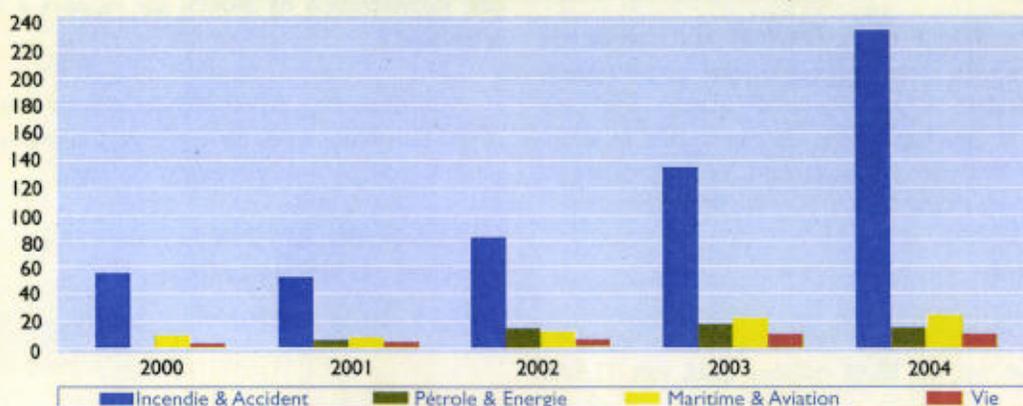
## Répartition de la Production Par Branche

La part la plus importante du chiffre d'affaires provient des branches incendie et accident qui ont généré 240,93 millions \$EU (2003 : 140,23 millions \$EU), soit 80,56% de la production (2003 : 70,78%). Celles des affaires pétrolières et énergétiques a été de 17,03 millions \$EU (2003 : 22,81 millions \$EU)

et en représente 5,71% (2003 : 11,51%), contre 30,23 millions (2003 : 25,42 millions) et 10,11% (2003 : 12,83%) respectivement pour les branches maritime et aviation. Quant aux affaires vie, elles ont contribué pour 3,64% (2003 : 4,88%) de la production, soit 10,88 millions \$EU (2003 : 9,66 millions \$EU).

Le graphique ci-après illustre ce schéma de répartition.

PRODUCTION PAR BRANCHE - En Millions \$EU





## AUTRES REVENUS

### Placements à Long Terme

La Société a maintenu sa participation au capital de l'Afreximbank, Shelter-Afrique et les deux compagnies d'assurances directes aux mêmes niveaux que les années précédentes. Les institutions de financement du développement ont déclaré et payé des dividendes, même si l'Afreximbank tarde encore à ouvrir son guichet assurance crédit à l'exportation. Il est espéré que les récents changements intervenus au niveau de la Direction de la Banque favoriseront une approche plus constructive par rapport à cette question. A l'instar des exercices précédents, la Société Nationale d'Assurance du Cameroun-Vie (SNAC-Vie) et la Citoyenne (Cameroun) ont payé des dividendes.

Les espaces à louer dans l'immeuble du Siège à Lagos étant entièrement occupés ainsi qu'une grande partie de celui de Nairobi, les produits de location se sont accrus de 28%, en passant de 0,32 million \$EU en 2003, à 0,41 million \$EU. Ils devront augmenter davantage lorsque les travaux de construction du bureau de Casablanca qui se poursuivent de manière satisfaisante, seront achevés dans le courant de l'année.

### Produits De Placements et Revenus Provenant d'Autres Sources

Le volume global des actifs financiers s'est accru de 46,63%, pour être passé de 157,60 millions \$EU à la fin de l'exercice précédent, à 231,09 millions \$EU au 31 décembre 2004. L'amélioration du flux de trésorerie net des opérations, les paiements reçus au titre de l'opération d'augmentation du capital en cours ainsi que les gains de change non matérialisés à la clôture de l'exercice expliquent ce résultat.

Les places boursières du monde ont enregistré de bonnes performances en 2004, même si les revenus ont été moins substantiels qu'en 2003, l'année où la reprise a été amorcée. Les Etats Unis ont obtenu des résultats positifs pour la deuxième année consécutive, avec la poursuite durant l'exercice sous revue, de la relance qui s'est déclenchée après le marché baissier de 2000-2002. L'indice S&P 500

a eu un rendement de 10,9% contre 28,7% en 2003 et une perte de 22,1% en 2002. Celui du Dow Jones a par contre généré un gain modeste de 3,1%.

C'est dans ce contexte que le portefeuille en Dollars EU de la Société, dont 80% représentent des placements à revenus fixes et 20% des titres, a eu un rendement de 4,13% contre 5,81% l'année précédente et un indice de référence de 4,99%. Du fait des cotes de crédit minimum, des limites d'engagement et autres conditionnalités fixées dans le contrat de placement, le rendement du portefeuille n'a pas atteint la barre supérieure de l'indice de référence pour les risques de hausse, mais a été au-dessus du niveau plancher de celui-ci.

Le taux de rendement du portefeuille en Rand a été de 15,50% en monnaie locale, tandis que les placements à revenus fixes et les titres ont produit des taux de 13,80% (objectif fixé à 14,30%) et 23,52% (objectif fixé à 23,46%) respectivement. L'appréciation du Rand a permis d'augmenter le volume des revenus de placements nets exprimés en Dollars.

Dans l'ensemble, les placements dans des obligations et autres instruments à revenus fixes ont généré 1,27 million \$EU contre 0,94 million \$EU en 2003, tandis que les titres ont produit 0,93 million \$EU contre 0,53 million \$EU l'exercice précédent.

Après avoir maintenu les taux d'intérêts à 1%, soit leur niveau le plus bas depuis 45 ans, le Comité de l'Open Market du Système Fédéral de Réserve (USA) les a relevé cinq fois dans la deuxième moitié de l'année 2004 pour les porter à 2,25% vers la fin de l'exercice. La plus grande part de l'actif financier étant placée dans des dépôts à terme et d'autres instruments du marché monétaire, la Société a tiré profit de la hausse des taux d'intérêts. Par conséquent, les revenus tirés de cette source se sont accrus de manière significative, en passant de 1,79 million \$EU en 2003 à 4,43 millions \$EU.

Suite à la création d'un service chargé des placements et au recrutement d'un professionnel qui en est le responsable, il a été procédé à une révision de la politique en matière de placements



## Opérations

et des paramètres d'affectation de l'actif, durant la seconde moitié de l'année. Tandis qu'aucun changement majeur n'a été jugé nécessaire pour le moment, le volume des placements dans les instruments à revenus fixes et les titres a été augmenté. Par ailleurs, la Société s'est attachée les services de gestionnaires de fonds additionnels ; elle vise ainsi à assurer un rendement raisonnable de l'actif investi tout en maintenant un niveau de liquidités qui lui permet de faire face à ses obligations sans courir de risque majeur de perte de capital. Des objectifs, contraintes, exclusions et indices de performances clairement définis et documentés ont été convenus avec chaque gestionnaire de fonds, tandis que le suivi sera assuré de manière permanente. Ces mesures devraient permettre d'améliorer davantage les produits de placements dans les prochaines années.

Le volume global des produits de placements et revenus provenant d'autres sources s'est accru de 87,40%, pour être passé de 4,13 millions \$EU en 2003, à 7,74 millions \$EU. Si le rendement de tous les éléments de l'actif est en hausse par rapport à l'exercice précédent, l'augmentation des revenus

générés par les dépôts à terme est la plus notable. Les intérêts nets sur les dépôts de réassurance s'élèvent à 1,68 million \$EU contre 1,48 million \$EU en 2003, tandis que les autres revenus, y compris les honoraires au titre de la gestion des pools et les revenus locatifs sont passés de 0,87 million \$EU en 2003 à 1,11 million \$EU, soit une progression de 28,24%.

### DEBOURS

#### Sinistralité

Le montant total payé au titre des sinistres s'élève à 126,72 millions \$EU, contre 79,99 millions \$EU en 2003, soit un ratio de 42,37% contre 40,37% l'exercice précédent.

Les sinistres encourus (sinistres payés : 126,72 millions \$EU et mouvements des réserves : 6,20 millions \$EU) se sont chiffrés à 132,92 millions \$EU contre 90,48 millions \$EU en 2003 (sinistres payés : 79,99 millions \$EU et mouvements des réserves : 10,49 millions \$EU).

Le tableau ci-après donne un aperçu de la sinistralité.

**RATIO DES SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE – EXERCICE 2004**  
En millions \$E.U

BRANCHE	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPTATIONS INTERNATIONALES			TOTAL		
	Sinistres encourus	Primes acquises	Ratio sinistres %	Sinistres Encourus	Primes acquises	Ratio sinistres %	Sinistres encourus	Primes acquises	Ratio sinistres %
Incendie & accident (risques techniques inclus)	105,70	170,66	61,94%	6,00	8,76	68,49%	111,70	179,42	62,26%
Maritime & aviation	12,11	28,39	42,66%	1,32	1,59	83,02%	13,43	29,98	44,80%
Vie	7,79	10,92	71,34%	-	-	-	7,79	10,92	71,34%
<b>Total</b>	<b>125,60</b>	<b>209,97</b>	<b>59,82%</b>	<b>7,32</b>	<b>10,35</b>	<b>70,72%</b>	<b>132,92</b>	<b>220,32</b>	<b>60,33%</b>

#### Sinistralité Par Centre De Production

Le ratio des sinistres payés par l'Afrique de l'ouest anglophone (33,02%) a été moins favorable que celui de l'exercice précédent (20,38%). Toutefois, le chiffre net est de 31,15% (34,12% en 2003).

De 32,32% (net : 37,31%) en 2003, le ratio brut des sinistres payés par l'Afrique francophone (ouest et centre) s'est amélioré avec 25,51% (net : 25,01%).

Dans la zone du Maghreb, le ratio brut des sinistres payés s'établit à 40,74% (2003 : 49,24%) et le ratio net à 41,47% (2003 : 60%). Il est prévu une détérioration du ratio des sinistres payés de la cette sous-région en 2005, lorsque la Société aura réglé sa part (brute : 22,5 millions \$EU ; net : 5 millions \$EU) du sinistre de SKIKDA, Algérie, survenu le 19 janvier 2004, soit 5 millions \$EU (le plus grand sinistre assuré en Afrique et dans le monde arabe, dont le coût provisoire est estimé à 470 millions \$EU).

# Opérations



Le bureau de souscription de l'Afrique du Nord et du Nord-Est a vu ses chiffres s'améliorer avec un ratio brut de 36,94% (2003 : 48,34%) et un ratio net de 36,47% (2003 : 41,87%).

En Afrique orientale la sinistralité s'est détériorée par rapport à l'exercice précédent. Le ratio brut a été de 46,81% (2003 : 43,49%) et le ratio net de 47,32% (2003 : 44,75%).

Les sinistres de La Plantation/Oberoi Hotels et Jumbo Supermarket payés à Maurice ont porté le ratio brut à 66,71% (2003 : 52,26%). Quant au ratio net, il a été de 54,37% (2003 : 49,46%).

Le centre de production en Afrique du Sud (affaires en queue de portefeuille et filiale) a enregistré un ratio brut des sinistres payés de 45,32% qui s'est détérioré par rapport à 2003 (41,92%). Cependant, le ratio net s'est stabilisé en passant de 49,73% à 49,46%.

S'agissant des affaires internationales, le ratio des sinistres payés s'élève à 33,13%, contre 29,50% en 2003. La part de l'Africa Re dans le sinistre catastrophe du Tsunami survenu le 19 décembre 2004 est estimé à 2,9 millions \$EU pour l'Asie du Sud Est et à 1,1 million \$EU pour l'Afrique (Seychelles); elle devrait être payée à partir de 2005.

## Commissions et Charges

Les commissions et charges brutes se sont chiffrées à 73,65 millions \$EU, contre 52,61 millions \$EU l'exercice précédent, tandis que les recouvrements auprès des récessionnaires se sont élevés à 3,41 millions \$EU (2003 : 7 millions \$EU). Par conséquent, le volume des commissions et charges nettes a augmenté de 54%, passant de 45,61 millions \$EU en 2003 à 70,24 millions \$EU. Toutefois, avec 26,61% contre 27,77% en 2003, le ratio net qui en a découlé est en légère amélioration.

## RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION 2002

En application de la politique en vigueur, au sein de la Société, les revenus nets d'une année de souscription ne sont comptabilisés qu'à la clôture

du troisième exercice. Ainsi, l'année de souscription commencée le 1er janvier 2002 a été close le 31 décembre 2004.

Le volume de la prime souscrite au titre de cette année a été de 145,94 millions \$EU contre 111,36 millions \$EU en 2001. La prime IARD s'est accrue de 37,68% en passant de 102,67 millions \$EU en 2001 à 141,36 millions \$EU, tandis que la production de la branche vie s'est réduite de moitié avec un chiffre de 4,58 millions \$EU contre 8,69 millions \$EU l'exercice précédent. Cette baisse est intervenue en Afrique du Sud où la souscription d'un produit peu rentable a été interrompue.

Les rétrocessions se sont chiffrées à 24,38 millions \$EU contre 12,51 millions \$EU en 2001. Le durcissement des conditions du marché et la souscription par la Société d'importants risques pétroliers et pétrochimiques ont donné lieu à une augmentation significative des coûts de protection en réassurance. En effet, ceux des couvertures en excédent de sinistres et des risques spéciaux placées auprès du marché international sont passés de 3,9 millions \$EU en 2001, à 11,2 millions \$EU, tandis que le volume des cessions proportionnelles au Traité en Excédent de Plein Africain s'est établi à 13,1 millions \$EU en 2002 contre 8,6 millions \$EU l'exercice précédent.

Par conséquent, la prime conservée n'a connu qu'une augmentation de 22,98% en passant de 98,58 millions \$EU à 121,56 millions \$EU, ce malgré la hausse de 37,68% de la prime brute.

Le volume des sinistres bruts payés a été de 62,80 millions \$EU (2001 : 44,69 millions \$EU), tandis qu'un montant de 2,96 millions \$EU (2001 : 2,25 millions \$EU) a été recouvré auprès des récessionnaires, notamment ceux du programme en excédent de plein. En conséquence les sinistres nets payés se sont chiffrés à 59,83 millions \$EU (2001 : 42,44 millions \$EU), et le ratio des sinistres nets qui en a découlé, soit 49,22%, traduit une détérioration par rapport à l'année de souscription 2001 (42,93%). Des incendies survenus dans une raffinerie au Maroc et dans un hôtel à Maurice ont contribué à cette détérioration.



## Opérations

Les commissions et charges nettes de réassurance s'élevaient à 34,63 millions \$EU contre 28,70 millions \$EU en 2001, et les dépenses de fonctionnement imputées à l'année de souscription à 5,4 millions \$EU (2001 : 4,95 millions \$EU). Il ressort de ce qui précède un excédent des revenus sur les charges (avant la prise en considération des sinistres en suspens) de 21,69 millions \$EU (2001 : 22,76 millions \$EU). Sur la base d'une estimation des sinistres en suspens, une réserve de 17,73 millions \$EU a été constituée et l'excédent de souscription qui en a résulté, soit 3,96 millions \$EU, transféré au compte des pertes et profits.

Les affaires en queue de portefeuille des années de souscription 1978-2001 ont généré un solde négatif de 11,53 millions \$EU (prime en queue de portefeuille moins sinistres payés) qui est suffisamment couvert par la réserve pour sinistres en suspens. Le solde du compte de réserve est jugé adéquat pour faire face aux futures sinistres en queue de portefeuille des exercices en question.

Le fonds de réassurance des années de souscription non encore closes (2003-2004) dégage un excédent net de 140,97 millions \$EU au 31 décembre 2004, contre 86,58 millions \$EU l'exercice précédent. Certes le compte brut de ces années sera affecté par le sinistre de SKIKDA en Algérie et le Tsunami en Asie et dans les îles africaines de l'Océan Indien, mais celles-ci généreront un bénéfice technique raisonnable en compte net.

A compter de 2005, la méthode de comptabilisation annuelle sera adoptée au lieu de la méthode triennale pour la présentation des états financiers. Par conséquent, en sus des résultats de l'année de souscription 2005, lesdits états contiendront ceux des exercices non encore clos. Ceci conduira à un accroissement considérable du bénéfice du prochain exercice, mais les résultats se normaliseront par la suite.

### RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2004

Le volume de la prime souscrite est de 299,07 millions \$EU, contre 198,12 millions \$EU l'exercice

précédent. Ainsi qu'indiqué précédemment, cette progression de 50,95% tient essentiellement aux opérations en Afrique Australe et particulièrement en Afrique du Sud, où la création d'une filiale, le retrait de certains réassureurs, la reconduite de très bonnes notations financières par deux agences de premier plan ainsi que l'action commerciale efficace et contrôlée des souscripteurs ont permis d'ouvrir de grandes opportunités. Ayant été acceptée comme une bonne sécurité par la plupart des courtiers et des cédantes, la Société a élargi son champ de souscription. En outre, l'application pour la première fois du calcul de la prime à recevoir par la filiale a accéléré la comptabilisation d'affaires en 2004.

Les perspectives sont bonnes dans cette région qui devrait continuer d'être la principale pourvoyeuse de primes. La Direction demeure toutefois consciente de la compétitivité de ce marché et de la volatilité des résultats. Par conséquent, des procédures appropriées ont été mises en place pour gérer les risques.

Les membres de la Direction exécutive locale de la filiale jouissent d'une bonne expérience professionnelle et d'une connaissance approfondie du marché. Ils bénéficient de l'appui du Siège pour la définition, la mise en œuvre et l'application des politiques. La Société s'attache les services de conseillers et de consultants de haut niveau lorsque les compétences n'existent pas au niveau interne.

Avec la réussite de l'opération d'augmentation et d'ouverture du capital, la Société a révisé ses niveaux de rétention, annulé le programme de rétrocession proportionnelle et renforcé sa couverture en excédent de sinistres. Ainsi, malgré la hausse de 50,95% du volume de production brute, les rétrocessions n'ont enregistré qu'une faible augmentation de 3,45%, en passant de 33,89 millions \$EU en 2003 à 35,06 millions \$EU. Le ratio d'utilisation de la réassurance a par conséquent baissé pour se situer à 11,72% (17,11% l'exercice précédent), ce qui a donné lieu à une progression de 60,75% de la prime conservée qui s'est chiffrée à 264,01 millions \$EU contre 164,23 millions \$EU en 2003.

# Opérations



Les sinistres payés, nets de recouvrements s'élèvent à 121,69 millions \$EU (2003 : 76,68 millions \$EU), tandis qu'à 46,09% le ratio qui en résulte est relativement stable par rapport à l'exercice précédent (46,69%). Suite à l'annulation du programme en excédent de plein africain, il a été procédé à un transfert de portefeuille conformément aux termes du traité. Les commissions et charges nettes se sont élevées à 70,24 millions \$EU, en hausse de 54,01% par rapport au montant de 45,61 millions \$EU enregistré en 2003, tandis que leur ratio a légèrement baissé en passant de 27,77% à 26,61%.

Etablies à 7,53 millions \$EU, les dépenses de fonctionnement imputées au compte des résultats techniques sont en hausse de 25,37% par rapport à 2003 (6,01 millions \$EU). Les recrutements nécessaires au démarrage et au fonctionnement de la filiale ainsi que la révision des salaires et indemnités de certaines catégories d'employés se sont ajoutés à l'appréciation de la plupart des monnaies de transaction de la Société, pour conduire à une hausse de 25% des dépenses en personnel. Les coûts de fourniture et d'entretien d'infrastructures ont également augmenté parallèlement au volume des opérations et du fait de l'impact des différences de change.

Compte tenu de ce qui précède, les charges de souscription de l'exercice se sont chiffrées à 199,47 millions \$EU contre 128,30 millions \$EU l'exercice précédent. En conséquence, il s'est dégagé un excédent des revenus sur les charges d'un montant de 64,54 millions \$EU en hausse de 79,61% par rapport aux 35,93 millions \$EU enregistrés en 2003. De cet excédent, 54,39 millions \$EU et 6,20 millions \$EU ont été déduits par transfert au fonds de réassurance et à la réserve pour sinistres en

suspens respectivement. Le solde de 3,96 millions \$EU représente le bénéfice de souscription de l'exercice 2002 clos le 31 décembre 2004.

L'augmentation des dépenses afférentes aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration ainsi que la hausse des honoraires du Commissaire aux Comptes tient principalement à l'inclusion des frais de la filiale. Cette hausse reflète également les coûts élevés généralement pratiqués en Afrique du Sud en comparaison avec le reste du continent, mais aussi l'appréciation du Rand par rapport au Dollar. Les amortissements sont calculés conformément aux principes comptables de la Société en matière d'immobilisations, tandis que les autres dépenses et provisions tiennent compte des créances douteuses. Le bénéfice net réalisé, soit 9,65 millions \$EU est en hausse de 48,41% par rapport au montant de 6,50 millions \$EU enregistré l'exercice précédent.

## AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit :

- 4.825.017 \$EU à la réserve générale conformément à la Résolution n°4 /1992
- 700.000 \$EU aux autres réserves
- 1.512.984 \$EU à titre de dividende au taux de 1,75 \$EU par action souscrite et payée d'une valeur nominale de 100 \$EU
- 2.612.034 \$EU en report à nouveau.



*Membres du Conseil d'Administration et de la Direction à une récente réunion.*



*Dirigeants de Société, Participants et Animateurs à l'Atelier de Réassurance pour le Marché du Burundi, Mai 2004.*



*Participants et Animateurs du Séminaire de Réassurance organisé par l'Africa Re en Septembre 2004 à Lagos.*



## Deloitte.

S.A. au capital de 37 500 000 FCFA  
Compte contribuable 9104684 A RC Abidjan 156849  
Im. Alpha 2000 - 14<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> Etage  
Rue Gourgas - Plateau  
01 B.P. 224 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire  
Tél.: (225) 20 25 02 50  
Fax: (225) 20 21 84 46 / 20 25 02 80  
www.deloitte.com

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE

Nous avons examiné le bilan ci-joint de la Société Africaine de Réassurance au 31 décembre 2004 et l'état des revenus et dépenses, l'état des variations de la trésorerie et des variations des réserves pour l'exercice clos à cette date. Le Conseil d'administration de la Société est responsable de l'arrêté de ces états financiers. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion indépendante sur les états financiers.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'inexactitude significative.

Un audit comprend également l'examen, sur la base de tests, d'évidence corroborant les montants et informations figurant dans les états financiers. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par les administrateurs ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des comptes annuels. Nous considérons que l'audit effectué constitue une base raisonnable pour formuler notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont sincères et donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance au 31 décembre 2004 ainsi que du résultat de ses opérations et des variations de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales.

*Deloitte & Touche*  
Deloitte & Touche  
Abidjan, Côte d'Ivoire  
11 avril 2005.



# Société Africaine

## Bilan Consolidé au

<b>ACTIF</b>		<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>Note</b>	<b>\$EU</b>	<b>\$EU</b>
Caisse et banque	3	57.560.536	29.465.562
Placements	4	173.532.623	128.134.869
Montants dus par des compagnies sur comptes de réassurance	5	64.052.995	44.795.714
Dépôts auprès des cédantes	6	94.246.172	68.122.516
Débiteurs divers		1.513.051	953.481
		<b>390.905.377</b>	<b>271.472.142</b>
<b>Part des rétrocessionnaires dans les réserves techniques</b>	10	<b>66.257.438</b>	<b>41.894.861</b>
<b>Immobilisations</b>	7	<b>19.152.691</b>	<b>17.788.152</b>
		<b>476.315.506</b>	<b>331.155.155</b>

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 11 avril 2005 et signés en son nom par:

**Musa AL NAAS**  
Président

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

# De Réassurance

## 31 Décembre 2004



<b>PASSIF</b>	<b>Note</b>	<b>2004 \$EU</b>	<b>2003 \$EU</b>
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	8	69.888.562	53.574.172
Dividende à payer	9	2.678.675	1.933.835
Dépôts dus aux récessionnaires		3.979.683	3.236.393
Autres créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions		5.882.893	3.143.542
		<b>82.429.813</b>	<b>61.887.942</b>
<b>Réserves pour sinistres à payer et fonds de réassurance</b>	<b>10</b>	<b>263.863.144</b>	<b>175.190.293</b>
Fonds propres			
Capital libéré	11	<b>86.456.200</b>	<b>66.083.100</b>
Prime d'émission d'actions		6.403.069	2.782.835
Réserve générale	12	18.747.849	13.922.832
Autres réserves	13	9.494.000	8.794.000
Profits non distribués		4.895.923	2.283.889
Ajustement de conversion cumulé	14	4.025.508	210.264
		<b>130.022.549</b>	<b>94.076.920</b>
		<b>476.315.506</b>	<b>331.155.155</b>

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 11 avril 2005 et signés en son nom par:

**Bakary KAMARA**  
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



# Société Africaine

## Compte des Pertes et Profits Consolidés

<b>DEPENSES</b>	<b>Note</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
		<b>\$EU</b>	<b>\$EU</b>
Frais relatifs aux réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration		471.155	411.384
Honoraires du Commissaire aux Comptes		129.860	45.000
Amortissement		1.032.311	954.857
Autres charges et provisions		1.150.875	821.000
Impôts	15	505.334	-
Bénéfice après impôts		<b>9.650.035</b>	<b>6.502.492</b>
		<b>12.939.570</b>	<b>8.734.733</b>
<b>AFFECTATION</b>			
Dividende proposé		1.512.984	1.057.330
Transfert à la réserve générale		4.825.017	3.251.246
Transfert à la réserve pour fluctuations de change		500.000	499.762
Transfert à la réserve pour fluctuations de sinistres		200.000	200.000
Bénéfice reporté au 31 décembre		<b>4.895.923</b>	<b>2.283.889</b>
		<b>11.933.924</b>	<b>7.292.227</b>

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

# De Réassurance

## de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004



REVENUS	Note	2004 \$EU	2003 \$EU
Excédent de souscription		3.955.050	3.315.838
Produits de placements et revenus provenant d'autres sources	16	7.739.572	4.129.952
Intérêts sur les dépôts de réassurance		1.677.952	1.479.466
Gain / (perte) de change matérialisé		(433.004)	(190.523)
		<b>12.939.570</b>	<b>8.734.733</b>
Report à nouveau au 1er janvier		<b>2.283.889</b>	<b>789.735</b>
Bénéfice de l'exercice		<b>9.650.035</b>	<b>6.502.492</b>
		<b>11.933.924</b>	<b>7.292.227</b>

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



# Société Africaine

## Comptes des Résultats Techniques Consolidés

CHARGES DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes	Opérations rétrocédées	Opérations nettes	Opérations nettes
	\$EU	\$EU	2004 \$EU	2003 \$EU
<b>SINISTRES REGLES</b>	126.723.973	5.032.634	121.691.339	76.680.861
<b>Plus:</b>				
Provision pour sinistres en suspens à la fin de l'exercice	50.128.401	3.482.464	46.645.937	40.445.209
<b>Moins:</b>				
Provision pour sinistres en suspens au début de l'exercice	43.927.673	3.482.464	40.445.209	29.954.566
<b>SINISTRES SURVENUS</b>	132.924.701	5.032.634	127.892.067	87.171.504
<b>COMMISSIONS</b>	67.633.968	3.144.285	64.489.683	41.972.165
<b>CHARGES</b>	6.016.353	265.119	5.751.234	3.636.040
<b>CHARGES TOTALES</b>	206.575.022	8.442.038	198.132.984	132.779.709
<b>FRAIS DE GESTION</b>	7.532.773	-	7.532.773	6.008.584
<b>Excédent de souscription transféré au compte des pertes et profits</b>	6.211.125	2.256.075	3.955.050	3.315.838
	220.318.920	10.698.113	<b>209.620.807</b>	<b>142.104.131</b>

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

# De Réassurance

## au 31 Décembre 2004



REVENUS DE SOUSCRIPTION	Opérations brutes	Opérations rétrocédées	Opérations nettes	Opérations nettes
			2004	2003
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
<b>Primes nettes d'annulations</b>	299.066.764	35.060.690	264.006.074	164.231.502
<b>Plus:</b>				
Fonds de réassurance en début d'exercice	124.995.354	38.412.397	86.582.957	64.455.586
<b>Moins:</b>				
Fonds de réassurance à la clôture de l'exercice	203.743.198	62.774.974	140.968.224	86.582.957
<b>Primes acquises</b>	220.318.920	10.698.113	209.620.807	142.104.131
	220.318.920	10.698.113	209.620.807	142.104.131

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

**Société Africaine De Réassurance**  
**Résultats Techniques Consolidés par Branche**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2004**



	Incendie et Accident \$EU	Maritime et Aviation \$EU	Vie \$EU	TOTAL 2004 \$EU	TOTAL 2003 \$EU
<b>Revenus de souscription</b>					
Primes brutes	251.629.986	36.556.118	10.880.660	299.066.764	198.122.854
Primes rétrocédées	(25.316.562)	(9.744.128)	-	(35.060.690)	(33.891.352)
	<b>226.313.424</b>	<b>26.811.990</b>	<b>10.880.660</b>	<b>264.006.074</b>	<b>164.231.502</b>
<b>Charges de souscription</b>					
Sinistres payés	105.912.052	8.578.041	7.201.246	121.691.339	76.680.861
Commissions	54.413.689	7.507.125	2.568.869	64.489.683	41.972.165
Charges	5.016.680	572.540	162.013	5.751.233	3.636.040
Frais de gestion	6.337.954	920.761	274.058	7.532.773	6.008.584
	<b>171.680.375</b>	<b>17.578.467</b>	<b>10.206.186</b>	<b>199.465.028</b>	<b>128.297.650</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges</b>	<b>54.633.049</b>	<b>9.233.523</b>	<b>674.474</b>	<b>64.541.046</b>	<b>35.933.852</b>
<b>Réserves pour sinistres à payer et fonds de réassurance</b>					
Au 1er janvier	97.806.852	23.663.422	5.557.891	127.028.165	94.410.152
	152.439.901	32.896.945	6.232.365	191.569.211	130.344.004
Au 31 décembre	(149.299.697)	(32.209.507)	(6.104.957)	(187.614.161)	(127.028.166)
<b>Excédent de souscription transféré au compte des pertes et profits</b>	<b>3.140.204</b>	<b>687.438</b>	<b>127.408</b>	<b>3.955.050</b>	<b>3.315.838</b>

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

**Société Africaine De Réassurance**  
**Etat Consolidé de l'Evolution du Capital:**  
**Exercice clos le 31 Decembre 2004**

	Capital- actions \$EU	Prime d'émission d'actions \$EU	Réserve générale \$EU	Autres réserves \$EU	Ajustement de conversion cumulé \$EU	Profit non distribué \$EU	Total \$EU
<b>Solde au 31 décembre 2002</b>	<b>50.282.200</b>	<b>74.969</b>	<b>10.671.586</b>	<b>8.094.238</b>	<b>(7.072.300)</b>	<b>789.735</b>	<b>62.840.428</b>
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	6.502.492	6.502.492
Capital additionnel libéré	15.800.900	2.707.866	-	-	-	-	18.508.766
Ajustement de conversion	-	-	-	-	13.549.830	-	13.549.830
Transfert aux réserves techniques	-	-	-	-	(6.267.266)	-	(6.267.266)
Dividende proposé	-	-	-	-	-	(1.057.330)	(1.057.330)
Transfert aux réserves	-	-	3.251.246	699.762	-	(3.951.008)	-
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	<b>66.083.100</b>	<b>2.782.835</b>	<b>13.922.832</b>	<b>8.794.000</b>	<b>210.264</b>	<b>2.283.889</b>	<b>94.076.920</b>
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	9.650.035	9.650.035
Capital libéré additionnel	20.373.100	3.620.234	-	-	-	-	23.993.334
Ajustement de conversion	-	-	-	-	7.539.523	-	7.539.523
Transfert aux réserves techniques	-	-	-	-	(3.724.279)	-	(3.724.279)
Dividende proposé	-	-	-	-	-	(1.512.984)	(1.512.984)
Transfert aux réserves	-	-	4.825.017	700.000	-	(5.525.017)	-
<b>Solde au 31 décembre 2004</b>	<b>86.456.200</b>	<b>6.403.069</b>	<b>18.747.849</b>	<b>9.494.000</b>	<b>4.025.508</b>	<b>4.895.923</b>	<b>130.022.549</b>

Les notes annexées font partie intégrante de cet état



**Société Africaine De Réassurance**  
**Evolution de la Trésorerie (Cash-flow)**  
**Consolidée : Exercice clos le 31 Decembre 2004**



	2004	2003
	\$EU	\$EU
<b>CASH-FLOW PRODUIT PAR LES OPERATIONS</b>		
Bénéfice avant impôts	10.155.369	6.502.492
<b>Ajustements rapprochant le bénéfice aux liquidités nettes produites par les opérations</b>		
Amortissements	1.032.311	954.857
Changement de la valeur actuelle des actions cotées et des titres à revenus fixes	(1.049.217)	(439.231)
Bénéfice réalisé sur vente d'immobilisations	(25.343)	(16.498)
Réserves pour sinistres à payer et fonds de réassurance	64.310.274	38.885.279
Montants dus par les companies sur les comptes de réassurance	(19.257.281)	(13.518.998)
Dépôts auprès des cédantes	(26.123.656)	(22.225.331)
Débiteurs divers, intérêts courus et charges payées d'avance	(559.570)	(386.360)
Montants dus aux compagnies sur les comptes de réassurance	16.314.390	28.937.550
Dépôts dus aux récessionnaires	743.290	(16.768)
Autres créanciers, charges comptabilisées d'avance et provisions	2.288.510	(77.406)
	37.673.708	32.097.095
Impôts payés	(54.493)	-
<b>Liquidités nettes produites par les opérations</b>	<b>47.774.584</b>	<b>38.599.588</b>
<b>Ajustements d'éléments non liquides portés au compte des fonds propres des actionnaires</b>		
Ajustement de conversion cumulé	3.815.244	7.282.564
<b>CASH-FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES DE PLACEMENT</b>		
Produits de ventes d'immobilisations	56.909	37.764
Acquisition d'immobilisations	(2.428.416)	(3.022.860)
Placements	(44.348.537)	(40.262.251)
	<b>(46.720.044)</b>	<b>(43.247.346)</b>
<b>CASH-FLOW PRODUIT PAR LES ACTIVITES FINANCIERES</b>		
Produits de ventes d'actions	23.993.334	18.508.766
Dividende payé	(768.144)	(912.103)
	23.225.190	17.596.663
<b>Augmentation nette des soldes en banque et en caisse</b>	<b>28.094.974</b>	<b>20.231.468</b>
<b>SOLDES EN BANQUE ET EN CAISSE</b>		
Au 1er janvier	29.465.562	9.234.094
Au 31 décembre	57.560.536	29.465.562

Les notes annexées font partie intégrante de cet état

# Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004



## NOTE 1

### OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'Institution inter-gouvernementale ayant pour mission de :

- (a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- (b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- (c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

## NOTE 2

### PRINCIPES COMPTABLES

#### (a) Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux IFRS (Normes Internationales en matière de Rapports Financiers), qui s'appuient sur des normes et des interprétations approuvées par le Comité International des Normes Comptables (IASB), ainsi que des pratiques en cours dans le secteur des assurances. Les états sont dressés au coût historique selon la convention y relative et telle que modifiée par l'évaluation de "actif financier à la juste valeur déterminée par les pertes et profits".

#### (b) Consolidation

Les états financiers comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société ainsi que ceux de sa filiale, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited (ARCSA). Cette dernière est tenue de se conformer aux directives stipulées par le South African Accounting Practices Board et le Financial Services Board. Lorsque les exigences des directives divergent avec la politique de la société mère, les résultats de la filiale sont ajustés pour être conformes avec la politique de la société mère. Toutes les transactions majeures et les comptes courants entre les deux compagnies ont été annulés.

#### (c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui affectent le montant déclaré de l'actif, du passif, des revenus et des charges, ainsi que les

informations y relatives, y compris la provision pour passif éventuel. Bien que ces estimations reposent sur des données historiques, des analyses actuariales et la connaissance des événements actuels, elles peuvent s'avérer différentes des résultats réels.

#### (d) Placements

Les titres de participation non cotées en bourse et les obligations sont présentés à leur juste valeur. Si cette valeur ne peut pas être déterminée de façon fiable, ils sont inscrits au prix coûtant, duquel sont déduites les pertes cumulées.

Quant aux valeurs cotées et aux titres à revenus fixes, ils sont portés en écriture "à leur juste valeur déterminée selon le compte des pertes et profits", qui est calculée en se référant aux cours acheteurs de la bourse à la date du bilan. Les gains et pertes non matérialisés qui résultent de l'évaluation sont portés au compte des pertes et profits.

Les placements à échéance déterminée que la Direction a l'intention et peut conserver jusqu'à maturité le sont à leur coût amorti, ainsi que les valeurs achetées sur le marché primaire. Quant aux valeurs très liquides ayant une période de maturité originelle d'un an ou moins, elles sont considérées comme des placements à court terme pour autant que la période à courir jusqu'à leur date de maturité n'excède pas trois mois.

#### (e) Encaisse et quasi-espèces

Elles comprennent les disponibilités, les comptes courants auprès des banques et les placements à court terme ayant une période de maturité originelle de moins de trois mois.

#### (f) Coûts de logiciels capitalisés

Les licences des logiciels acquises sont capitalisées sur la base des dépenses encourues pour l'achat et l'utilisation des logiciels. Ces coûts sont amortis sur la base de leur durée de vie utile.

Les coûts étrangers directs des matériels et des services requis (y compris les honoraires) pour le développement ou l'usage des logiciels sont passés au compte des pertes et profits ; ils sont capitalisés et amortis sur une base linéaire et une période de quatre ans. Toutes les autres charges liées à l'édition ou l'entretien des logiciels sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Les gains et les pertes découlant d'une variation du coût des actifs financiers à vendre sont portés au compte des pertes et profits.

# Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004



## (g) Comptabilisation des Revenus

Les primes et les charges de souscription sont respectivement portées au crédit et au débit du compte des résultats techniques sur avis des cédantes. Lorsque les états financiers ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, des estimations sont faites sur la base des informations les plus récentes.

## (h) Comptes des résultats techniques, réserves pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription. Les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A ce moment, il est généralement possible d'évaluer de façon assez précise les montants en suspens en vue de la "clôture" du compte et de la détermination du profit ou de la perte de souscription. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont portées dans le compte des résultats techniques de l'année de souscription concernée et un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est réexaminé à la fin de chaque année à la lumière de l'évolution des primes et des sinistres, puis les ajustements nécessaires effectués.

## (i) Rétrocession

La Société confectionne un programme de rétrocession auquel participent des réassureurs de renom afin de réduire les risques de survenance de sinistres catastrophes. Ledit programme n'exempte pas la Société de ses obligations vis-à-vis des cédantes. Par ailleurs, la situation financière des rétrocessionnaires est passée en revue lors des renouvellements annuels.

Les primes et les sinistres cédés au titre de la rétrocession sont comptabilisés comme des réductions de primes acquises et de sinistres encourus. Les primes de rétrocession payées sont imputées aux résultats de l'année de souscription concernée. Les montants à recouvrer au titre des sinistres cédés et primes payées pour le compte des années non encore closes sont comptabilisés comme des actifs dans les notes annexées aux états financiers.

## (j) Conversion des devises

Les comptes libellés dans les différentes monnaies de transaction sont convertis

dans l'unité de compte, le Dollar Etats Unis, aux taux de clôture. Les dépenses de fonctionnement sont converties aux taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les ajustements de conversion y relatifs non matérialisés sont enregistrés comme un élément séparé des fonds propres. Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires sont portées au compte des pertes et profits.

## (k) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:

- Terrains: néant
- Biens immobiliers:  
2% ou amortissement sur la durée du bail emphytéotique si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobilier, installations et équipements:  
6,67% à 33,33%
- Matériel de transport: 25%

## (l) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés à leur valeur nette de réalisation; les dettes considérées comme irrécouvrables sont passées en perte dans l'année où elles sont identifiées, tandis que les provisions sont faites sur la base des montants dus.

## (m) Régime de retraite

Il existe un Fonds de Prévoyance auquel contribuent la Société et ses employés. Ce Fonds est administré séparément par un comité de gestion.

Les contributions de la Société sont imputées au compte des pertes et profits.

## (h) Frais de Gestion

Les frais de gestion sont répartis entre les différentes branches sur la base des primes nettes et entièrement imputés à l'année de souscription en cours.

## NOTE 3

### SOLDES EN CAISSE ET DEPÔTS A COURT TERME

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de **10.667.000 \$EU** (2003: **5.093.337 \$EU**) représentant des dépôts à court terme dans des monnaies d'Etats membres.

Notes Annexées aux Etats Financiers  
de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004



NOTE 4

PLACEMENTS

4.1 Placements par type

	2004 \$EU	2003 \$EU
Actions non cotées à la bourse	1.837.032	2.014.365
Actions cotées à la bourse	9.904.714	3.142.873
	11.741.746	5.157.238
Obligations et autres titres à taux d'intérêt fixe	18.859.537	14.475.457
Dépôts à court terme	142.931.340	108.502.174
	161.790.877	122.977.631
	<b>173.532.623</b>	<b>128.134.869</b>

4.2 Placements en monnaies originales

	Valeurs à revenu fixe \$EU	Titres de parti- cipation \$EU	Dépôts à court terme \$EU	2004 Total \$EU	2003 Total \$EU
\$EU	8.621.453	3.763.027	88.790.569	101.175.049	85.340.826
£	-	-	8.018.992	8.018.992	8.152.285
EUR	-	-	9.297.858	9.297.858	8.587.581
ZAR	10.238.084	7.561.688	35.016.733	52.816.505	20.611.410
AUTRES MONNAIES AFRICAINES	-	417.031	1.807.188	2.224.219	5.442.767
<b>TOTAL</b>	<b>18.859.537</b>	<b>11.741.746</b>	<b>142.931.340</b>	<b>173.532.623</b>	<b>128.134.869</b>

4.3 Obligations et valeurs à revenu fixe par échéance

	2004		2003	
	Coût amorti/ Coût US\$	Valeur actuelle US\$	Coût amorti/ Coût US\$	Valeur actuelle US\$
Echéance d'un an au maximum	455.520	439.496	2.494.163	2.490.260
Echéance entre un et cinq ans	9,310,186	9,546,894	9,105,993	9,453,927
Echéance entre cinq et sept ans	7,103,620	7,353,843	1,340,120	1,441,152
Echéance de sept ans au minimum	1,387,373	1,519,304	1,022,396	1,090,118
	<b>18.256.699</b>	<b>18.859.537</b>	<b>13.962.672</b>	<b>14.475.457</b>



# Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004

## NOTE 5

### MONTANTS DUS PAR LES COMPAGNIES SUR LES COMPTES DE REASSURANCE

Ces soldes sont détenus par plusieurs cédantes, ce qui écarte toute concentration indue de risques. Les termes en vigueur dans l'industrie les régissent.

## NOTE 6

### DEPOTS AUPRES DES CEDANTES

	2004 \$EU	2003 \$EU
Dépôts primes	26.038.259	20.621.370
Dépôts pour sinistres	68.207.913	47.501.146
	<b>94.246.172</b>	<b>68.122.516</b>

## NOTE 7

### IMMOBILISATIONS

	Immobilier en cours de réalisation \$EU	Biens immobi- liers \$EU	Mobilier, installations et équipe- ment \$EU	Matériel de transport \$EU	Total 2004 \$EU	Total 2003 \$EU
<b>VALEUR BRUTE</b>						
Au 1er janvier	-	15.953.581	5.725.323	554.176	22.233.080	19.577.258
Acquisitions de l'exercice	744.094	1.275.924	264.903	143.495	2.428.416	3.022.860
Cessions de l'exercice	-	(1.148)	(68.458)	(45.023)	(114.629)	(367.038)
Au 31 décembre	744.094	17.228.357	5.921.768	652.648	24.546.867	22.233.080
<b>AMORTISSEMENTS CUMULES</b>						
At 1er janvier	-	1.008.499	3.057.515	378.914	4.444.928	3.835.842
Dotation de l'exercice	-	246.786	695.249	90.276	1.032.311	954.857
Reprise sur cessions	-	-	(38.040)	(45.023)	(83.063)	(345.771)
Au 31 décembre	-	1.255.285	3.714.724	424.167	5.394.176	4.444.928
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>						
Au 31 décembre	744.094	15.973.072	2.207.044	228.481	19.152.691	17.788.152

- Au chapitre des biens immobiliers, sont inclus des montants de 8,24 millions \$EU et 2,71 millions \$EU représentant respectivement les coûts de l'immeuble du siège de la Société à Lagos et celui du bureau de Nairobi. La Société occupe 43% de l'immeuble du Siège et 20% de celui de Nairobi, les espaces restants étant mis en location.

# Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004



## NOTE 8

### MONTANTS DUS AUX COMPAGNIES SUR LES COMPTES DE REASSURANCE

	2004 \$EU	2003 \$EU
Montants dus aux cédantes	46.391.940	32.246.945
Montants dus aux rétrocessionnaires	23.496.622	21.327.227
	69.888.562	53.574.172

## NOTE 9

### DIVIDENDE A PAYER

	2004 \$EU	2003 \$EU
Solde au 1er janvier	1.933.835	1.788.608
Dividende proposé	1.512.984	1.057.330
	3.446.819	2.845.938
Montant payé au cours de l'année	(768.144)	(912.103)
	2.678.675	1.933.835

Le dividende est proposé sur la base des 864.562 (2003:660.831) actions ordinaires souscrites et libérées au taux de 1,75 \$EU (2003: 1,60 \$EU) par action.

## NOTE 10

### RESERVE POUR SINISTRES A PAYER ET FONDS DE RESERVE

	Incendie & Accident \$EU	Maritime & Aviation \$EU	Vie \$EU	Total 2004 \$EU	Total 2003 \$EU
<b>Brut</b>					
Fonds de réassurance	167.405.036	34.672.283	1.665.879	203.743.198	124.995.354
Réserve pour sinistres à payer	35.537.120	10.152.203	4.439.079	50.128.402	43.927.673
Transfert à partir de l'ajustement de conversion cumulé	8.301.154	1.690.390	-	9.991.544	6.267.266
	211.243.310	46.514.876	6.104.958	263.863.144	175.190.293
<b>Moins part des rétrocessionnaires dans :</b>					
les réserves techniques	50.396.447	12.378.527	-	62.774.974	38.412.397
la réserve pour sinistres en suspens	3.237.724	244.740	-	3.482.464	3.482.464
	53.634.171	12.623.267	-	66.257.438	41.894.861
<b>Réserve pour sinistres à payer et fonds de réassurance nets</b>	157.609.139	33.891.609	6.104.958	197.605.706	133.295.432



# Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004

## NOTE 11

### CAPITAL LIBERE

	2004 \$EU	2003 \$EU
Capital alloué et souscrit	88.687.900	80.203.000
Capital appelé mais non libéré	(2.231.700)	(14.119.900)
<b>Capital souscrit et libéré</b>	<b>86.456.200</b>	<b>66.083.100</b>

La Société a un capital autorisé de 100.000.000 \$EU réparti en 1000.000 d'actions d'une valeur de 100 \$EU chacune.

## NOTE 12

### RESERVE GENERALE

	2004 \$EU	2003 \$EU
Solde au 1er janvier	13.922.832	10.671.586
Transfert à partir du compte des pertes et profits	4.825.017	3.251.246
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>18.747.849</b>	<b>13.922.832</b>

## NOTE 13

### AUTRES RESERVES

	Réserve pour fluctuations de change \$EU	Réserve pour fluctuations de sinistres \$EU	Total 2004 \$EU	Total 2003 \$EU
Solde au 1er janvier	5.794.000	3.000.000	8.794.000	8.094.238
Transfert à partir du compte des pertes et profits	500.000	200.000	700.000	699.762
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>6.294.000</b>	<b>3.200.000</b>	<b>9.494.000</b>	<b>8.794.000</b>

## NOTE 14

### AJUSTEMENT DE CONVERSION CUMULE

	2004 \$EU	2003 \$EU
Solde au 1er janvier	210.264	(7.072.300)
Ajustement de conversion cumulé pour l'année	7.539.523	13.549.830
Transfert aux réserves techniques	(3.724.279)	(6.267.266)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>4.025.508</b>	<b>210.264</b>

# Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004



## NOTE 15

### IMPÔTS

La Société jouit d'une exonération d'impôts dans les marchés où elle est présente, conformément à l'Article 51 de l'Accord portant sa création. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas en Afrique du Sud où opère sa filiale. En conséquence, les impôts payés se décomposent comme suit :

	2004 \$EU
Impôt sur le revenu	429.639
Report d'impôts	75.695
	505.334
Le solde du report d'impôts à la clôture de l'exercice comprend :	
- les amortissements fiscalement autorisés	(756)
- les gains de change non matérialisés sur la réévaluation des placements	76.451
	75.695

## NOTE 16

### PRODUITS DE PLACEMENTS ET REVENUS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

	2004 \$EU	2003 \$EU
Intérêts sur les dépôts à terme	4.409.315	1.790.595
Revenus provenant de la souscription d'actions et d'autres titres à revenus fixes	2.220.654	1.474.082
Revenus locatifs et autres	1.109.603	865.275
	7.739.572	4.129.952

# Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2004

---



## **NOTE 17**

### **TRANSACTIONS AVEC LES COMPAGNIES ACTIONNAIRES**

Une partie des affaires de la Société est traitée avec des compagnies cédantes qui sont aussi actionnaires.

## **NOTE 18**

### **ENGAGEMENTS FINANCIERS**

Le montant des engagements relatifs aux projets d'investissements approuvés était de 1.741.250 \$EU à la clôture de l'exercice (2003 : 1.701.431 \$EU).

## **NOTE 19**

### **PROVISION POUR PASSIF EVENTUEL**

La provision au titre du litige (arbitrage) en cours – qui n'apparaît pas dans ces états - est de 300.000 \$EU (2003 : 300.000 \$EU). Toutefois, l'Africa Re a préparé sa défense et les Administrateurs sont d'avis que sa responsabilité ne sera pas engagée outre mesure.

## **NOTE 20**

### **EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

La Société Africaine de Réassurance et la Société Financière Internationale, filiale de la Banque Mondiale en charge du secteur privé, ont signé le 16 février 2005, un contrat d'achat de 80.000 actions de l'Africa Re.

Sont compris dans le capital libéré 95.000 actions que la Société se propose de racheter en août 2005.

# Société Africaine de Réassurance

## Résumé des Etats Financiers des Cinq Derniers Exercices



	2004 \$EU	2003 \$EU	2002 \$EU	2001 \$EU	2000 \$EU
<b>BILAN</b>					
<b>ACTIF</b>					
Actif financier	231.093.159	157.600.431	96.667.483	70.610.416	58.755.777
Dépôts de réassurance	158.299.167	112.918.230	77.173.900	64.349.140	63.662.506
Débiteurs divers	1.513.051	953.481	567.119	1.284.774	1.759.628
Immobilisations	19.152.691	17.788.152	15.741.416	14.628.175	14.029.793
Part des rétrocessionnaires dans les fonds de réassurance	66.257.438	41.894.861	25.701.288	13.184.824	12.035.173
	<b>476.315.506</b>	<b>331.155.155</b>	<b>215.851.206</b>	<b>164.057.329</b>	<b>150.242.877</b>
<b>PASSIF</b>					
Autres créditeurs	8.561.568	5.077.377	5.009.555	4.796.541	3.081.179
Emprunt à long terme	-	-	-	-	500.000
Dépôts de réassurance	73.868.245	56.810.565	27.889.783	18.949.399	15.128.065
Fonds de réassurance et réserve pour sinistres à payer	263.863.144	175.190.293	120.111.440	88.694.544	81.484.774
	<b>346.292.957</b>	<b>237.078.235</b>	<b>153.010.778</b>	<b>112.440.484</b>	<b>100.194.018</b>
<b>CAPITAL-ACTIONS ET RESERVES</b>					
Capital libéré	86.456.200	66.083.100	50.282.200	24.597.500	23.940.000
Réserves	39.540.841	27.783.556	19.630.528	40.236.889	35.662.817
Ajustement de conversion cumulé	4.025.508	210.264	(7.072.300)	(13.217.544)	(9.553.958)
Fonds propres	<b>130.022.549</b>	<b>94.076.920</b>	<b>62.840.428</b>	<b>51.616.845</b>	<b>50.048.859</b>
	<b>476.315.506</b>	<b>331.155.155</b>	<b>215.851.206</b>	<b>164.057.329</b>	<b>150.242.877</b>
<b>COMPTE DES PERTES ET PROFITS</b>					
Primes souscrites	299.066.764	198.122.854	126.972.266	85.114.364	78.060.023
Primes conservées	264.006.074	164.231.502	104.267.377	75.511.696	71.717.657
Bénéfice de souscription	3.955.050	3.315.838	3.191.780	3.026.107	1.362.244
Bénéfice net	9.650.035	6.502.492	5.709.481	5.540.364	4.281.280
Dividende proposé	1.512.984	1.057.330	754.233	614.938	-

# Notes

---